

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 31
Pouvoirs : 3
Votants : 34

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 07/04/2015

Le lundi 13 avril 2015, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Vincent LAUTIER (remplacé par Nathalie TISSERAND), Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Dominique VIAL.

Absents excusés : Hubert BONNET (pouvoir à Marc PECHOUX), Béatrice GUERIN (pouvoir à Claude TRASSARD), Frédéric VALLOS (pouvoir à Françoise DUVILLARD), Noël CHEYNET, Roger CHORIER, Michel DUROUSSIN, Olivier EYRAUD, Marie LABROSSE, Chantal NOEL, Marie-Claude OVISTE, Monique RONGEON.

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve), Nathalie TISSERAND (Parcieux), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : Bruno HENRY

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – Vente de terrain industriel sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux à la société SNH

M. Richard SIMMINI, Vice-Président en charge du Développement Economique, indique que la société SNH (Société Hydraulique Nouvelle), créée en 1984, souhaite aujourd'hui se développer. SNH est spécialisée dans l'étude et la réalisation de pièces nécessaires au bon fonctionnement des réseaux d'eau potable, d'irrigation et d'assainissement. Elle conçoit et réalise des pièces à la demande. L'objectif de SNH est de vendre des produits qui favorisent la qualité et la bonne gestion de l'eau.

La clientèle est française (Saint-Gobain, Veolia, Ville de Paris, notamment) et étrangère (participe au salon Pollutec France et Maroc). La société comprend trois personnes et souhaite poursuivre son développement. Son besoin porte sur un terrain d'une superficie de 2550 m² avec la construction, dans un premier temps, d'un bâtiment de 500 m² avec une extension possible.

Un accord est intervenu sur un prix de 45 € / m² HT, soit un montant de 112 500 € pour le lot n°15. L'avis des domaines est conforme à cette proposition.

La TVA concernant ces transactions porte sur la marge qui résulte de la différence entre le prix d'acquisition initiale du ou des terrains formant les différents lots et leur prix de vente, selon le tableau suivant :

Surface Vendue (m ²)	Prix d'acquisition		Prix de vente (HT)		Marge	TVA sur marge (20%) €/m ²
	€/m ²	Montant	€/m ²	Montant		
2 550	8,75	22 312,50	45	114 750	92 437,5	18 487,5

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** la vente à la société SNH ou à tout autre entité qui lui serait substituée, du lot n°15 sur le Technoparc Saône Vallée à Civrieux, d'une superficie de 2 550 m² au prix de 45 € HT/m², soit un montant total de 114 750 € HT ;
- ✓ **Mandate** le Président pour signer tous les actes nécessaires à cette vente.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 6 MAI 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150413-2015C54-DE
Affichage le : **- 6 MAI 2015**

A Trévoux, le 13 Avril 2015

Le Président,
Bernard GRISON

